



## RAPPORT D'ACTIVITE 2024

BENEVOLAT ET MOBILITE INTERNATIONALE

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION.....4

## L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP.....5

## PRESENTATION DES MISSIONS .....7

OBJECTIFS TRANSVERSAUX.....	7
OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE.....	8
OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTIVITE BENEVOLAT .....	8

## LES PUBLICS ACCOMPAGNES .....9

PRESENTATION DES PUBLICS ENFANTS ET JEUNES ACCOMPAGNES .....	9
PRESENTATION DES PUBLICS PROFESSIONNELS ACCOMPAGNES SUR L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE.....	9

## L'ACTIVITE BENEVOLAT .....10

REALISATION DES OBJECTIFS .....	10
SUIVI DES INDICATEURS.....	11
LES IMPACTS .....	12

## L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE .....13

IMPACTS TRANSVERSAUX DE LA MISSION .....	13
LES PROJETS TRANSVERSAUX .....	14
LES MOBILITES PROFESSIONNELLES .....	15

## TRAVAILLER EN PARTENARIAT.....21

LES PARTENARIATS LOCAUX .....	21
LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX .	22

## L'ORGANISATION DES MISSIONS .....23

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE MOBILITE INCLUSIVE.....	23
--	----



LES EVENEMENTS INDESIRABLES .....	24
ASPECTS FINANCIERS .....	24
<b>RESSOURCES HUMAINES .....</b>	<b>26</b>
ORGANIGRAMME .....	26
<b>PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025.....</b>	<b>27</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>29</b>
<b>LISTE DES REDACTEURS .....</b>	<b>30</b>



# INTRODUCTION

---

## Un déploiement et une expansion des activités

*L'année 2024 fut marquée par le déploiement des premières mobilités professionnelles (KA153), ainsi que par les premières activités du Partenariat de Coopération (KA220). En parallèle, la recherche de subventions complémentaires et la continuité d'un travail d'acculturation du secteur social et médico-social à la mobilité inclusive ont été continués par l'organisation d'événements, de formations et autres actions concrètes.*

*L'activité bénévole obtint un financement intéressant sur l'année 2024, permettant de développer les activités en tant que telle, mais aussi et surtout de financer de l'achat de matériel pédagogique et de fournitures, essentielles à l'élaboration d'une offre de bénévolat de qualité.*

# L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

*Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.*

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

---

## Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices: solidarité, laïcité et égalité

---

**Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décloisonnement des politiques publiques au cœur des territoires.** Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

**Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924.** En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA)
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

# PRESENTATION DES MISSIONS

---

Les deux missions bénévolat et mobilité internationale sont portées par le volet Action Sociale de l'association des PEP 69/ML. Ces activités s'inscrivent dans la démarche de déploiement des Politiques Educatives et Sociales de Proximité.

## OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Les activités mobilité internationale et bénévolat répondent à l'axe prioritaire de l'association de développer les Politiques Educatives et Sociales de Proximité (PESP). Pour rappel, la FGPEP définit le périmètre des PESP comme concernant :

« L'ensemble des activités contribuant à réduire les inégalités sur un territoire. Ainsi, ces activités ont pour rôle de porter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de dispositifs à caractère social, comme ceux offerts à tout citoyen » Projet fédéral 2018-2022

Ainsi, les activités mobilité internationale et bénévolat ont pour objectif transversal de permettre aux \_\_\_\_\_ bénéficiaires de vivre des expériences en dehors des institutions accueillantes, dans une démarche d'accessibilité aux dispositifs de droit commun. Cela passe principalement par des actions de réduction des inégalités éducatives et sociales, sur le territoire, en :

- Développant la participation des bénéficiaires dans les actions ;
- Facilitant l'accès des bénéficiaires aux dispositifs de droit commun ;
- Inscrivant ses pratiques dans le champ de l'innovation sociale et du droit commun ;
- Crément des partenariats avec des organisations en dehors du secteur social et médico-social ;
- Animant des activités adaptées aux besoins des bénéficiaires.

Par bénéficiaire, nous entendons ici toute personne bénéficiant de l'activité. Cela peut être des personnes handicapées qui sont accompagnées par l'association, mais aussi les bénévoles, les professionnel.les et toute autre partie prenante aux activités.

## OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE

- Promouvoir **l'interculturalité** et la découverte d'environnements extérieurs aux structures du social et du médico-social où les bénéficiaires sont accueillis actuellement ;
- Faciliter **la rencontre** entre bénéficiaires ;
- Développer un **sentiment d'appartenance et d'identité européenne** auprès des bénéficiaires ;
- Favoriser **l'engagement** des bénéficiaires au sein de **projets de co-construction internationaux** ;
- Susciter **l'envie** des bénéficiaires **d'intégrer des parcours** de mobilité internationale **tout au long de leur vie** ;
- Permettre à des bénéficiaires de bénéficier de **programmes** de mobilité internationale **récurrents** et **pérennes** au sein de leurs structures ;
- Découvrir d'autres **savoirs** et **savoirs faire**s autour des handicaps à l'international ;
- Permettre aux bénéficiaires le **développement de compétences et connaissances** via la coopération ;
- **Créer du lien et du réseau** avec des structures du social et du médico-social présentes sur le territoire AuRA et à l'international ;
- Entamer des **rencontres** avec des **structures** et organisations dans le champ de la **coopération et de la solidarité internationale** ;
- Développer une **compétence** d'organisation de **séjours internationaux inclusifs** et accessibles aux bénéficiaires en situation de handicap.

## OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTIVITE BENEVOLAT

- Développer l'autonomie, la confiance en soi et la légitimité à apprendre ;
- Soutenir les bénéficiaires dans leur construction de parcours de vie en fonction des activités souhaitées ;
- Accompagner face aux freins et difficultés pouvant apparaître dans leur parcours ;
- Rendre plus accessible les moyens, méthodes ou outils favorisant les apprentissages des bénéficiaires (se déplacer, prise en main d'outils informatiques, accessibilité des manuels scolaires, accompagnement vers des activités culturelles, etc.) ;
- Créer d'un environnement sain autour des bénéficiaires, favorisant les apprentissages ;
- Développer des outils de médiation et d'accompagnement des bénéficiaires, des bénévoles et des équipes ;
- Développer des outils d'évaluation et de pérennisation du projet.

# LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Les bénéficiaires accompagnés dans le cadre des activités bénévolat, durant l'année 2024, sont des enfants et jeunes des établissements et services de l'association. Pour l'activité Mobilité Internationale, les bénéficiaires ayant participés aux « mobilités professionnelles » Erasmus+ sont des professionnel.les des établissements et services de l'association et des partenaires du territoire AuRA, mais aussi des professionnels d'associations partenaires étrangères (organisations réceptrices).

## PRESENTATION DES PUBLICS ENFANTS ET JEUNES ACCOMPAGNES

### BENEVOLAT

Au sein de l'activité bénévolat, les bénéficiaires accompagnés sont inscrits dans trois établissements et services : le SAMNA, le CMPP Bossuet et l'IS Favre.

	Internat Social Favre	SAMNA	Dispositif Bossuet
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>53</b>
Dont en situation de handicap	NC	0	25
Dont relevant de l'ASE	15	20	NC
Dont non-scolarisés	0	20	0
Dont en situation de raccrochage scolaire	15	0	50

## PRESENTATION DES PUBLICS PROFESSIONNELS ACCOMPAGNES SUR L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE

Au travers de deux AAP de mobilités professionnelles obtenus, et d'un Partenariat de Coopération, l'activité Mobilité Internationale, a pu permettre d'accompagner, au total, 55 professionnel.les du territoire AuRA vers des destinations européennes, dont :

- 40 professionnel.les provenant des 8 associations gestionnaires du Collectif EMAS et de l'Académie de Lyon (Education Nationale) au sein du projet « ACCESS EMAS », sur des mobilités en Italie et au Portugal ;
- 13 professionnel.les provenant du collectif ERHR (et spécifiquement de l'ERHR et des PHR Auvergne), ainsi qu'une personne aidante, au sein du projet « Suedetermination », sur une mobilité en Suède ;
- 4 professionnel.les (2 PEP 69/ML et 2 partenaire) pour le projet « DIS Abilities » sur une mobilité en Grèce.

# L'ACTIVITE BENEVOLAT

Les missions composant l'activité de bénévolat sont divisées en deux grands pôles opérationnels : la planification et la coordination. Le projet de développement du bénévolat continue de se structurer au sein de l'association des PEP 69/ML. Les principaux objectifs de coordination sont atteints. L'accueil de bénévoles au sein des établissements est à l'œuvre au sein du SAMNA, de l'IS Favre et du CMPP Bossuet.

## REALISATION DES OBJECTIFS

Objectifs définis	Objectifs réalisés
Acculturer le secteur social et médico-social à ces activités	Plusieurs actions de sensibilisation ont été réalisées dont : 1 temps de travail avec la direction de l'IS Favre + 1 temps de travail avec la direction du Dispositif Bossuet, ainsi que 1 temps de sensibilisation auprès des équipes de l'IS Favre et 2 temps de sensibilisation auprès des équipes du Dispositif Bossuet.
Identifier des bénévoles disponibles et pérennes dans le temps	3 temps de rencontres inter-bénévoles ont vu le jour au sein du Dispositif Bossuet en 2024, permettant aux équipes de développer de l'analyse de la pratique et de faire les bilans annuels. A la fin de l'année scolaire 2023-2024, 8 bénévoles étaient en action. 2 actions de présentation de l'action de bénévolat ont été réalisées au sein de la faculté de médecine de Lyon 8 <sup>e</sup> et au Centre Laennec. Sur l'année scolaire en cours, 26 bénévoles sont en action. Les offres pour la rentrée scolaire 2024 ont été pensées avec les professionnels du Dispositif Bossuet, au nombre de 3 : 2 sur le soutien scolaire en tant que tel, et 1 sur l'accompagnement vers les loisirs.
	1 offre de bénévolat a été créée au sein de l'Internat Favre, cette offre a fait l'objet d'un flyer qui a été distribué sur le territoire de Lyon 4 <sup>e</sup> , au sein des commerces et associations locales. Au total, 4 bénévoles ont été identifiés par l'IS Favre et 2 sont actuellement en action.
	1 offre de bénévolat est toujours en cours au SAMNA. 3 bénévoles ont tenté l'expérience mais seulement 1 est restée sur le long terme.
Accompagner des jeunes souhaitant bénéficier de ce soutien	Les bilans avec les jeunes, de l'accompagnement bénévole, ont été réalisés pour l'année scolaire 2023-2024. Au total ce sont 28 jeunes du Dispositif Bossuet qui ont été accompagnés sur l'année scolaire 2023-2024 et actuellement 25 sur l'année scolaire 2024-2025.

	<p>Pour ce qui est de l'IS favre, ce sont 5 jeunes qui ont été accompagnés sur l'année scolaire 2023-2024 et 10 qui sont actuellement accompagnés sur l'année scolaire 2024-2025.</p> <p>Les bénéficiaires du SAMNA sont toujours au nombre de 20 répartis sur plusieurs années en file active.</p>
Développer des outils de médiation, d'accompagnement et d'évaluation des jeunes, des bénévoles et des équipes	<p>A l'été, un événement inter-bénévoles au niveau associatif a été organisé, mais n'a malheureusement pas amené de monde, obligeant l'équipe organisatrice de l'annuler en dernière minute. Un nouvel événement va être organisé au printemps prochain.</p> <p>Des achats de matériel pédagogique et de mobilier ont été réalisés au sein de l'IS Favre afin d'améliorer la qualité de la salle d'étude et ainsi favoriser le travail des enfants.</p> <p>Des documentations sont en cours d'achat, en lien avec le Centre de Ressources des PEP 69/ML, permettant de proposer aux bénévoles un large panel de ressources autour des dys, troubles du comportement, apprentissage de la langue française pour les personnes allophones... ainsi que des jeux et outils de communication alternative. Ces ressources seront disponibles gratuitement pour les bénévoles.</p>

## SUIVI DES INDICATEURS

Nombre d'actions de sensibilisation réalisées	3
Nombre de jeunes accompagné.es en 2023-24	28
Nombre de jeunes réitérant l'activité en 2024-25	2
Nombre de jeunes accompagné.es en 2024-25	25
Nombre de jeunes ayant abandonné avant le terme en 2023-24	2
Nombre de bénévoles mobilisé.es en 2023-24	22
Nombre de bénévoles mobilisé.es en 2024-25	28
Nombre d'offres de bénévolat réalisées pour 2024-25	3
Nombre de canaux de diffusion utilisés	5
Nombre de bénévoles ayant décidé de renouveler le contrat en 2024-25	4
Nombre de bénévoles ayant abandonné avant le terme en 2023-24	4
Nombre d'alertes reçues durant la période	0
Taux d'absences	N/C

## LES IMPACTS

### DES APPRENTISSAGES ACCENTUÉS PAR LA RELATION BENEVOLE

Les bénéficiaires du CMPP Bossuet, dans leur relation avec les bénévoles, bénéficient d'apaisement, le développement de la confiance et de se projeter dans l'avenir. Le mentorat a ici un impact positif sur la relation avec les parents en proposant l'apprentissage comme une activité agréable pour les bénéficiaires.

### DES DIFFICULTES OU QUESTIONNEMENTS RENCONTREES PAR LES BENEVOLES



### UN TRAVAIL DE DEVELOPPEMENT DE PRATIQUES INSPIRANTES, PAR ET POUR LES BENEVOLES

Plusieurs actions auprès des bénévoles ont permis d'identifier des axes de travail inspirants, par et pour elle/eux, dont :

- **Pour favoriser la motivation**

Usage de la récompense (tels que les bonbons)

Réalisation de quizz ludiques

Mise en place de paris entre jeune et bénévole (je parie que tu vas arriver à !)

Alternance entre jeux et travail

- **Pour favoriser le lien**

Confiance mutuelle

Isolement hors de l'environnement stimulant

Liberté dans le choix des devoirs

Félicitations et encouragements

- **Pour apprendre autrement**

Réalisation d'exercices dans un univers apprécié du jeune (si univers du foot, alors appliquer les maths au foot)

Création de fiches de révision thématique

Lien avec des éléments concrets dans la vie du jeune

Fixation d'un objectif atteignable et simple

# L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE

Les missions composant l'activité mobilité internationale sont divisées en fonction des types de réalisation : les projets transversaux, la mobilité professionnelle (KA153) et l'activité partenariat de coopération (KA220). La présentation suivante commence par une précision concernant les impacts transversaux de la mise en œuvre de la mission. Ensuite, la présentation respecte le schéma et précise, pour chaque composante, de manière globale, les objectifs, les résultats et les indicateurs utilisés pour ce type de réalisation.

## IMPACTS TRANSVERSAUX DE LA MISSION

### LA COOPERATION COMME IMPACT A TOUS LES NIVEAUX

La mission permet, par son activité même, de développer de la coopération entre les différentes parties prenantes et à plusieurs niveaux. Tout d'abord, pendant les actions mises en œuvre, la coopération entre professionnel.les d'une même équipe est à l'œuvre. Les mobilités professionnelles tout particulièrement permettent d'observer comment, au sein d'une même équipe, des stratégies de coopération, des relations interpersonnelles et des mouvements internes sont opérants lors de la mise en œuvre de ce type de projet. Un peu plus largement, la mission favorise la coopération entre professionnel.les de différents services et établissements d'un même territoire (dans ce cas, la région AuRA), avec des synergies coopérantes au service de la thématique. D'un côté autour de l'école inclusive (pour les détails des projets, voir « les projets de l'année »), ou de l'autodétermination, chaque projet intégrait une pluralité de parties prenantes, qu'elles soient sur un panorama horizontal (mêmes professions de différents services), ou bien sur un panorama vertical (différentes professions d'un même service), en intégrant à divers moments, des fonctions managériales et de direction d'établissements et services par exemple. Ces synergies coopérantes viennent nourrir des manières de fonctionner qui rendent un service plus opérant sur le territoire. En permettant aux professionnel.les de vivre une expérience hors du commun, c'est une nouvelle manière d'être ensemble qui est pensée et valorisée sur le long terme, avec des relations interpersonnelles plus durables et donc une qualité de service plus impactante. Plus globalement, une coopération transnationale entre organisations engagées est à notifier, comme le projet « ACCESS EMAS » le démontre bien avec une coopération intra-sectorielle par la collaboration autour du projet de 8 associations du secteur médico-social autour de ces actions de mobilité, et une coopération transsectorielle entre les établissements et services sociaux et médico-sociaux et l'Education nationale. De fait, c'est une toute nouvelle manière de créer du lien sur un même territoire, de développer des langages communs et de valoriser des actions réciproques.

### DES THEMATIQUES ANCREES DANS LE PROJET ASSOCIATIF

La mission a permis en 2024 de développer des projets de mobilité professionnelle profondément ancrés dans la dynamique associative des PEP 69/ML, entre autre autour de deux thématiques :

- L'école inclusive : le projet ACCESS EMAS avait pour thématique centrale la question de l'école inclusive, et plus précisément les modalités de coopération Education nationale/Médico-social autour de celle-ci. Ainsi, le projet a permis à des professionnel.les et un large panel d'institutions de pouvoir enrichir leurs compétences et connaissances sur ces questions ;

- L'autodétermination : le projet Suedétermination avait pour thématique la question de l'autodétermination des personnes en situation de handicap complexe, et a permis à tout un groupe de mieux comprendre comment la société suédoise se saisit de ces questions-là, en la recontextualisant de manière historique, sociologique, économique, anthropologique, etc.

## L'EVOLUTION DES PRATIQUES, UN IMPACT PEU VISIBLE

Le troisième impact transversal à mentionner ici, s'inscrivant lui aussi pleinement dans la démarche associative d'innovation sociale des PEP 69/ML, est celui lié à l'évolution des pratiques. L'année 2024 a effectivement mis en lumière l'importance de la mobilité internationale pour permettre aux professionnel.les de faire évoluer leurs pratiques. C'est en partie grâce à la réalisation de ce pas de côté, de rencontres interculturelles et la favorisation de pratiques inspirantes et innovantes, que la transformation de l'organisation se met à l'œuvre. De fait, la mission s'inscrit de manière durable dans cette démarche et offre des espaces d'expérimentation inspirants pour les professionnel.les de terrain, et indirectement, pour les fonctions managériales.

## LES PROJETS TRANSVERSAUX

### ORGANISATION D'UN SEMINAIRE SUR LA MOBILITE INCLUSIVE

- **L'ambition est de construire un réseau handicap qui porte des projets auprès des personnes en situation de handicap.**

Donc, l'objectif est de promouvoir le développement de projets par le secteur médico-social en démontrant comment porter institutionnellement les projets.

Et plus précisément :

- Valoriser la parole de jeunes en situation de handicap ayant participé à des mobilités européennes de jeunesse
  - Promouvoir la mobilité européenne auprès d'acteurs du social et du médico-social
  - Engendrer des pratiques de coopération
  - Faire réseau
  - Permettre une montée en connaissances et compétences d'acteurs du social et du médico-social autour des mobilités européennes
  - Faire connaître les appuis financiers et opérationnels liés aux politiques d'inclusion du programme Erasmus+
  - S'intégrer dans un processus d'accompagnement à la gestion de projets
- **Ce séminaire de valorisation s'est déroulé de la manière suivante :**
    - Une session en plénière avec un temps d'energizer et interconnaissance, suivi d'une introduction aux programmes erasmus+, et enfin, plusieurs témoignages de parcours et projets inspirants.
    - Ateliers de travail thématiques, au nombre de deux, dont l'un portant sur la gestion de projet (planification, recherche de partenariats, rédaction du dossier) et l'autre sur les dynamiques inclusives et le lien avec le portage financier erasmus+
    - Temps d'échanges de contacts en fin de journée
    - Temps d'accompagnement au dépôt de l'appel à projet en visio et en présentiel.

L'action s'est réalisée le jeudi 19 septembre 2024, sur la commune de Vaulx-en-Velin, de 10h à 16h, pour le premier événement de valorisation.

2 temps en visio ont suivi le séminaire, autour de l'accompagnement de structures vers le dépôt d'AAP Erasmus+ : le lundi 9 décembre 2024 et le lundi 13 janvier 2025, pour une durée d'1h30 chacun, avec sur chaque visio, 7 personnes, dont 2 organisations porteuses d'AAP Erasmus+.

2 temps de travail en présentiel ont été réalisés pour l'accompagnement à la rédaction et à la formalisation de l'AAP, le 27 janvier 2025 (3 heures) et le 6 février 2025 (2 heures)

- L'action a accueilli 35 participants, dont :
  - 8 jeunes en situation de handicaps et au total, 11 personnes en situation de handicap
  - 22 professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux, dont 4 personnes issues des directions et/ou administrations des organisations
  - 4 représentants des financeurs (ARS, DRAJES/Education Nationale, collectivité territoriale)

Par la suite, l'action a permis d'accompagner plus précisément deux structures du territoire AuRA au dépôt d'AAP Erasmus+ (prévu pour février 2025), en travaillant sur une offre d'ingénierie et de ressource sur le territoire. Les impacts directs permettent la montée en compétences d'autres organisations, le partage de ressources et une fonctionnalité territoriale accrue pour l'association.

## LA PERENNISATION DE L'ACTIVITE PAR L'OBTENTION DE L'ACCREDITATION

L'année 2024 a été marquée par le dépôt en octobre 2024, et son obtention, de la demande d'accréditation de l'Union Européenne. Ainsi, l'association des PEP 69/ML a un accès aux fonds Erasmus+ assuré pour les années 2025, 2026 et 2027, pour un nombre de mobilités bien spécifiques. Des objectifs transversaux ont été définis pour l'obtention de cette accréditation, et particulièrement :

- S'inscrire dans des démarches inclusives et de droit commun
- S'immerger dans un lieu et environnement inconnu
- Développer une légitimité à s'inscrire dans une démarche de mobilité européenne
- Se décaler du modèle franco-français
- Être capable de témoigner de soi et enrichir les autres de son expérience
- Enrichir sa propre pratique professionnelle vis-à-vis des jeunes en situation de handicap
- Favoriser des modalités de concertation collective dans une démarche d'ingénierie social
- Développer les compétences de gestion de projet des professionnels et des jeunes en situation de handicap
- Redynamiser les organisations en offrant aux professionnels des missions ponctuelles et stimulantes
- Développer des fonctions ressources transversales, accessibles et partagées
- Favoriser l'innovation sociale
- Tester de nouvelles pratiques

Ainsi des planifications de projets pour les années à venir ont émergé, comme au travers du réseau régional SARADV autour de l'insertion professionnelle des jeunes ayant une déficience visuelle, ou bien au sein du S3AS de Villeurbanne autour de la fonction d'orthopédagogue en Belgique.

## LA CONTINUITÉ DE L'APPUI A LA STRUCTURATION DE PROJETS

L'année 2024 a vu éclore plusieurs souhaits de projets KA2, 4 idées de projet au total ont vu le jour, non déposés à l'heure actuelle du fait de la charge de travail d'ingénierie conséquente que cela demande. Le constat vient aussi autour du fait que le secteur est encore très éloigné de ce type de pratiques et nécessite encore du temps pour se sentir plus à l'aise à solliciter ce type de projets.

Ce travail de sensibilisation, au même titre qu'il a pris du temps pour développer des AAP de niveau 1 (mobilités jeunes et professionnel.les), il prendra du temps pour développer des KA2.

## LES MOBILITES PROFESSIONNELLES

### MOBILITE PROFESSIONNELLE « SUEDETERMINATION »

Code du projet : 2024-1-FR02-KA153-YOU-000224525

Titre du projet : Suedétermination

Type d'action : KA153-YOU

Appel : 2024

Cycle : Session 1

Secteur : Jeunesse

Etablissement/Service concerné : ERHR

Date de début du projet : 03/06/2024

Date de fin du projet : 02/02/2025

Date de début de mobilité : 23/09/2024

Date de fin de mobilité : 27/09/2024

Subvention accordée initialement : 19 149€

Subvention accordée finalement : 18 722€

**L'objectif stratégique du projet était :**

"Chez nos voisins Européens : Pour permettre l'autodétermination des personnes en situation de handicap complexe entre

13 et 30 ans en faveur de la construction de leur projet de vie :

- *Quelles ressources ont-elles à disposition ?*
- *Quels outils utilisent les professionnels qui les entourent ?*

Sous-objectif 1 : Comprendre et contextualiser l'environnement des personnes en situation de handicap

Sous-objectif 2 : Comment l'écosystème se construit autour des personnes en situation de handicap :

Sous-objectif 3 : Repérer les pratiques et les ressources

Sous-objectif 4 : Développement de partenariats locaux et internationaux

2 résultats principaux comptaient le projet :

- La mobilité à Stockholm (Suède) ;
- La production d'un film retraçant le projet.

Les résultats d'apprentissages concernent conjointement les deux résultats. Des rapports rendus, ressort que les participants ont : - "une meilleure compréhension de la diversité dans ma société" et sont "plus impliqués dans la lutte contre les discriminations". Les participants sont très satisfaits ou satisfaits de la mobilité, et pour ce qui est des compétences professionnelles, ressortent principalement "l'apprentissage de bonnes pratiques à l'étranger", et "la construction de la coopération avec d'autres organisations".

Pour ce qui est de la thématique, les apprentissages ressortis sont plus précisément :

Au sein du JAG, implication des personnes polyhandicapées dans le CA de l'association, et la possibilité du choix des personnes polyhandicapés du choix de leur lieu de vie et du recrutement de leurs assistants personnels. Découverte et observation d'une grande adaptation de la voie publique et des transports aux personnes, quelque soit leur situation de handicap. Au JAG, une initiative sur l'accès au travail des jeunes en situation de polyhandicap a été présentée, et découverte du niveau d'implication des personnes polyhandicapées au sein du JAG. L'observation des réponses de fonctionnement et d'organisation des habitudes de vie individuelles. Le JAG a pu démontrer le pouvoir d'agir des participants sur le processus de recrutement des assistants personnels.

Pour ce qui est du volet gestion de projet : rédaction d'un AAP, s'organiser et organiser une équipe en gestion de projet, travail sur les écrits professionnels en lien avec un projet européen, développement de livrables vidéos, collaboration pluriprofessionnelle.

Le premier impact ayant touché l'intégralité des participants, est un sentiment de réassurance, quant au modèle social français. Effectivement, le groupe français était parti avec l'a priori que le modèle social suédois était plus performant, plus inclusif, plus respectueux, et pourtant, dans les évaluations individuelles post mobilité, une grande partie des participants estiment se sentir "rassurés sur notre modèle français qui a certaines forces, où il y a certaines expériences d'inclusion, une bonne utilisation de la CAA mais nous avons des marges de progrès, Il n'y a pas de modèle parfait". De même, le groupe français estime avoir pu, au travers de cette mobilité, aborder des outils de CAA qu'ils n'auraient peut-être pas utilisés par ailleurs (exemple : talkings mats).

L'ERHR, depuis le retour de la mobilité, a mis en place une mission de développement d'un projet Focus Groupe permettant : 1. d'apprendre à donner son avis et prendre confiance en soi ; 2. impliquer les personnes et leurs aidants dans le comité de pilotage et dans la stratégie du service. L'expérience a permis de renforcer la collaboration avec les PHR, et un des participants propose, dans l'évaluation, de : "créer des espaces communs

entre la PHR et l'ERHR". La mobilité a nourri des perspectives de relance de la dynamique du collectif ERHR via la construction de la feuille de route à 2030 en cours (multiplier expérimentations MI) ;

## MOBILITE PROFESSIONNELLE « ACCESS EMAS »

Code du projet : 2023-3-FR02-KA153-YOU-000179582

Titre du projet : ACCESS EMAS

Type d'action : KA153-YOU

Appel : 2024

Cycle : Session 3

Secteur : Jeunesse

Etablissement/Service concerné : EMAS

Date de début du projet : 01/01/2024

Date de fin du projet : 31/08/2025

Dates de mobilité Bologne (Italie): 26/05/2024 ➔ 01/06/2024

Date de mobilité Lisbonne (Portugal) : 06/10/2024 ➔ 12/10/2024

Subvention accordée initialement : 50 490€

Subvention accordée finalement : NC

En coopération avec 2 organisations de 2 pays différents, Kasa PT (Portugal) et Scuola Centrale Formazione (Italie) le collectif EMAS, travaillant conjointement avec l'Education Nationale, a obtenu l'appel à projets financé dans le cadre d'une mobilité des travailleurs de jeunesse.

Les objectifs du projet ACCESS sont :

- Développer de nouvelles approches de coopération entre l'EN et les ESSMS visant à favoriser la dynamique inclusive par la découverte, l'échange et l'inspiration des approches, des pratiques et des moyens mis en oeuvre par d'autres pays ;
- S'interroger sur les représentations de chacune des parties prenantes ;
- Renforcer le collectif en créant une synergie positive entre l'éducation nationale et le médico-social et ce, grâce aux expériences quotidiennes (observations, rencontres, échanges, réunions...) ;
- S'approprier la culture de l'inter-métier à travers le partage quotidien d'un langage professionnel, de questionnements et de pratiques ;
- Développer la prise d'initiative et l'adaptation des dispositifs dans un milieu nouveau ;
- Créer de l'échange et de la coopération au niveau Européen.

Pour cela, les activités réalisées sont :

- Une mobilité de professionnels a eu lieu au Portugal, en coopération avec Kasa PT, afin de rencontrer et découvrir le modèle d'école inclusive portugais. Pour cela, des temps d'immersion au sein d'écoles, d'échanges avec des professionnels, et de développement de connaissances ont été prévus tout au long de la mobilité ;
- Une mobilité de professionnels a eu lieu en Italie, en coopération avec SCF, permettant l'immersion au sein d'une association qui développe un réseau d'écoles inclusives sur le territoire italien. A cela s'ajoute une rencontre avec la ville de Bologne pour aborder la question politique de l'école inclusive, ainsi que des temps d'ateliers et de réflexions autour des pratiques et méthodes inclusives à l'œuvre ;
- Une activité de développement à travers la réalisation d'un court métrage permettant de retracer les vécus et expériences des professionnels en mobilité et des découvertes liées aux systèmes inclusifs à l'œuvre ;
- Une activité de sensibilisation permet la rédaction d'une infographie retracant les systèmes rencontrés ainsi que les freins et leviers respectifs.

Voici un extrait des bilans individuels et collectifs réalisés pré et post-mobilité :

### • Les attentes des participant.es

Les mobilités confirment les attentes initiales des participants :

- Coopérer et sortir du travail en silo
- Rendre plus fluide la communication et la coordination
- Identifier des leviers de coopération
- Croiser les regards et mutualiser les pratiques

Dans les réponses, le qualificatif « commun » est utilisé à de multiples reprises : projets communs, mise en commun des compétences, formations communes. Ces mobilités semblent avoir permis une réelle prise de conscience des complémentarités des métiers et de la nécessité de travailler ensemble : la volonté de coopérer prend, à présent, un caractère indispensable.

### • L'interconnaissance des métiers

La majorité des participant.es avait une interconnaissance de leurs métiers déjà effective en amont du projet. Néanmoins, ces mobilités ont permis aux professionnel.les du médico-social nouvellement en poste ainsi qu'à celles et ceux de l'Education nationale ne travaillant pas directement avec les EMAS auparavant de développer leurs connaissances.

Même si les missions et méthodes de travail sont distinctes entre les professionnel.les des deux secteurs, les objectifs visés sont les mêmes :

- Accompagner les équipes en leur apportant soutien, appui et conseil
- Renforcer l'école inclusive en veillant au bien-être des enfants et des enseignants
- Mutualiser les pratiques et travailler en équipe
- Proposer des actions de sensibilisation et formation

Les mobilités ont confirmé le besoin des professionnel.les d'être en lien les un.es avec les autres et de mutualiser leurs pratiques :

- Entre les secteurs : MS et EN
- Mais aussi en interne de chaque corps de métier : au sein même du MS / au sein même de l'EN

### • Modalités d'intervention et de concertation EN/MS

Les modalités de mise en œuvre de la coopération sont variées et restent propres à chaque territoire. Cette diversité des pratiques permet aux professionnel.les d'avoir une certaine marge de manœuvre, elle les contraint, néanmoins, à une adaptation permanente à chacun des acteurs.

Les mobilités confortent l'évolution incontournable que doit prendre notre manière de travailler ensemble : passer d'un travail en parallèle les uns à côté des autres vers un travail coopératif les uns avec les autres.

Enfin, les professionnel.les se sont soumises à un travail de réflexion sur ce qui était marquant au Portugal et en Italie et ce qui inspire la coopération en retour de mobilité. Leurs réponses permettent d'apporter des éclairages sur les impacts vécus par le projet :

### • Synthèse post mobilité Italie (juin 2024)

Ce qui m'a marqué en Italie	Ce qui m'inspire pour la coopération en France
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">L'inclusion n'est plus un sujet discutable, c'est un fait !</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Le principe d'éducabilité pour tous</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">La prise en compte des besoins dans leur globalité</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">La reconnaissance des compétences de l'élève dans leur ensemble, au-delà des apprentissages didactiques</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">La présence des enseignants sur tous les temps d'accueil des élèves à l'école</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Deux enseignants par classe + un enseignant de soutien et un éducateur formé en cas de notification</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">La fluidité dans la coopération et la complémentarité entre les acteurs</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">L'émulsion et l'énergie du groupe</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Des échanges riches</div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Un exemple qui fonctionne</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">L'existence d'un champ des possibles</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">L'engagement</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Une volonté forte partagée par tous</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Les élèves à l'école</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Un éducateur sur le temps scolaire</div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Un travail d'acculturation entre les acteurs et une connaissance réciproque des fonctions de chacun, prérequis indispensables à la coopération</div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Créer des espaces de rencontres et des temps d'élaboration communs entre EN et MS</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Un repérage clair des rôles et des places de chacun</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Expliciter toujours et encore le cadre d'intervention de chacun, chercher la complémentarité</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Une communication fluide entre les partenaires</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Transparence et communication</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Simplifier et rendre lisible le système</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Doit progresser</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Rien pour le moment</div> </div>

- **Synthèse post mobilité Portugal (novembre 2024)**

<b>Ce qui m'a marqué au Portugal</b>	<b>Ce qui m'inspire pour la coopération en France</b>			
<p>L'évidence du droit</p> <p>Les écoles de référence</p> <p>Les Groupes scolaires gérés par une seule direction</p> <p>La présence des enseignants sur tous les temps d'accueil des élèves</p> <p>La fluidité dans la coopération et la complémentarité entre les</p>	<p>Le principe d'éducabilité pour tous</p> <p>La reconnaissance des compétences de l'élève dans leur ensemble, au-delà des apprentissages didactiques</p> <p>Une équipe pluridisciplinaire au service des écoles</p> <p>Où sont les éducateurs ?</p> <p>L'émulsion et l'énergie du groupe</p> <p>Des échanges riches</p>	<p>Fermons les IME !</p> <p>Poursuivre le travail de partenariat pour continuer à inventer !</p> <p>Le collectif intermédiaire</p> <p>Reconnaissance mutuelle de notre complémentarité</p> <p>Une communication fluide entre les partenaires</p> <p>Inverser ratio Réparation/Prévention</p>	<p>L'existence d'un champ des possibles</p> <p>L'engagement</p> <p>Expliciter toujours et encore le cadre d'intervention de chacun, chercher la complémentarité</p> <p>Bienveillance</p> <p>Simplicité et fluidité</p> <p>Les élèves à l'école</p>	<p>DAVID RODRIGUES 😊</p> <p>Nous sommes dans la bonne direction sur le terrain !</p>

## PARTENARIAT DE COOPERATION « DIS ABILITIES »

Code du projet: 2023-1-FR02-KA220-YOU-000157037

Titre du projet: DIS Abilities - Different Inclusive Social Abilities

Type d'action: KA220-YOU

Appel: 2023

Cycle: Session 1

Secteur: Jeunesse

Etablissement/Service concerné : Les PEP 69/ML

Date de début du projet: 01-12-2023

Date de fin du projet: 30-11-2025

Subvention accordée initialement : 250 000€

En coopérant avec 3 organisations de jeunesse de 3 pays différents, Defoin (Espagne), Action Synergy (Grèce) et Sciara Progetti (Italie), les PEP 69/ML ont obtenu l'appel à projets financé dans le cadre d'un KA2, finançant l'innovation sociale en faveur de la jeunesse.

DIS Abilities vise, à travers la coopération entre le secteur du médico-social et de la jeunesse, à faciliter l'accès aux programmes Erasmus+ à des personnes en situation de handicap en :

- Formant les professionnels du médico-social aux compétences de gestion de projet ;
- Acculturant le médico-social à la coopération transnationale ;
- Accompagnant les structures de jeunesse à proposer des activités inclusives ;
- Améliorant la qualité et l'accessibilité des programmes erasmus+ ;
- Suscitant l'engagement.

Pour cela, « DIS Abilities » a pu développer en 2024 :

- **Un recueil de bonnes pratiques transnationales inspirantes, mettant en valeur 12 projets européens construits pour et par des jeunes handicapé.es autour de thématiques diverses et variées. Une version braille et français simplifié ont été édités et sont disponibles.**

Pour la réalisation du livret, des ateliers collectifs ont été organisés avec des professionnel.les avec ou sans connaissances des dispositifs Erasmus+ en les faisant travailler sur « qu'est-ce que vous souhaitez trouver dans ce livret ? ». A partir de ces travaux, une grille d'entretien a été réalisée. Le livret de bonnes pratiques a permis l'interview de plusieurs jeunes handicapé.es à travers l'Europe, et de leurs accompagnant.es. Mettant en valeur des témoignages exclusifs et personnels, le livret a permis de donner la parole aux premier.ers concerné.es. De même, ce livret met en valeur les aspects positifs et les difficultés de chaque projet, permettant aux personnes

intéressées de pouvoir répondre à leurs doutes et envies. Enfin, tout un travail d'adaptation du document a été réalisé pour permettre la plus grande accessibilité possible.

- **Une formation en gestion de projets Erasmus+ et autour de l'inclusion des projets, à destination des professionnels des secteurs médico-sociaux et jeunesse.**

Une première session de formation a été réalisée à Athènes (Grèce), en octobre 2024. Elle regroupait 18 professionnel.les de 4 pays différents toustes d'organisations inclusives, ayant soit des compétences avec Erasmus+ soit des compétences dans l'accompagnement des personnes handicapées. De fait, cette formation fut riche de contenus croisés en interconnaissance entre l'intégralité des professionnel.les. Le contenu de la formation a été pensé en coopération par les formateur.rices des 4 pays et un livret de formation a été édité pour l'occasion, retraçant l'intégralité du contenu de la formation. Les thématiques générales abordées sont :

- En savoir plus sur le programme Erasmus+
- Par où commencer ?
- Introduction à la création de projet
- Mise en œuvre d'un projet inclusif

La formation qui s'est tenue à Athènes a été une grande réussite, les participant.es exprimèrent un haut niveau de satisfaction sur les différents aspects de la formation. L'évaluation souligne que la formation était bien organisée, inclusive et gérée efficacement, favorisant une collaboration et un engagement forts entre les participant.es. Bien que le retour d'information global soit extrêmement positif, il existe des domaines dans lesquels des améliorations pourraient être apportées afin de renforcer les futures sessions de formation.

Les réactions extrêmement positives soulignent que la formation a atteint ses objectifs. La formation a servi de plateforme pour l'échange de connaissances, le renforcement des capacités et la promotion de l'inclusion dans le cadre d'Erasmus+. Des suggestions mineures d'amélioration, telles que l'accessibilité linguistique et la mise en place d'activités plus pratiques de développement de projets, peuvent encore améliorer la qualité des futures sessions de formation.

- **Résultats de l'apprentissage**

- La formation a permis de renforcer les compétences essentielles des participant.es. Les compétences les mieux notées comprenaient le travail d'équipe, la sensibilisation culturelle et la pensée créative, ce qui reflète la nature interactive et collaborative de la formation. La résolution de problèmes, la gestion du temps et la pensée critique ont également eu un impact positif, même si les réponses varient un peu plus.
- En termes de connaissance du contenu, la formation a effectivement amélioré la compréhension des participant.es en matière d'idéation de projet, d'opportunités Erasmus+ et de stratégies d'inclusion. Toutefois, certaines réponses suggéraient que des exercices pratiques supplémentaires - tels que la rédaction de propositions de projets - pourraient consolider davantage ces apprentissages.

# TRAVAILLER EN PARTENARIAT

---

L'activité des missions bénévolat et mobilité internationale étant fluctuante, la structuration partenariale reste principalement opérationnelle. Les partenaires sont donc mobilisés dans le cadre de projets spécifiques et ont pour objectifs de mettre en œuvre les activités en coopération de l'association. Seuls quelques partenaires relèvent plutôt d'un volet financier et sont ici identifiés comme tels.

## LES PARTENARIATS LOCAUX

### PARTENAIRES DE PROJET « MOBILITE DES PROFESSIONNELS »

Au travers du Collectif EMAS, déployé sur le territoire du Rhône, ce sont 8 associations médico-sociales qui ont dû coopérer ensemble pour déposer l'AAP, ainsi que l'EN.

Les associations participantes au projet, au travers des coordinatrices EMAS sont :

- l'IRSAM (IDV Les Primevères)
- la Sauvegarde69 (SESSAD Gounot)
- Itinova (IME Bourjade)
- Odyneo (CEM Jean Marie Arnion)
- Acolea (DITEP La Bergerie)
- l'ADAPEI69 (IME Pierre de Lune, IME l'Oiseau Blanc, IME Perce Neige)
- les PEP69/ML (DITEP La Cristallerie)

L'Education Nationale est elle aussi partie prenante du projet, au travers l'Académie de Lyon et les postes d'EPRC et d'IEN sur le territoire du Rhône.

Sur le projet « Suedetermination, les PHR Auvergne des associations Voir Ensemble et Itinova ont participé activement au projet, ainsi que des partenaires en CAA.

### PARTENAIRES DE PROJET KA2

Des partenariats avec la Mairie de Vaulx-en-Velin, de la MIETE ont permis la communication et la planification d'activités auprès des publics cibles.

Pour le livret de bonnes pratiques, les partenaires suivants ont été mobilisés dans la rédaction : Academy for Entrepreneurship, Arche Grenoble, Associació Cultural Trastero delas Artes, Cooperativa Sociale ONLUS LaFonte, C.D. ANPEHI, CFP Zanardelli, E.T.S., Fundacion Manos Tendidas, GroupementPolycap, Headway Arts, RomansInternational, THEAMA.

Pour la formation, les partenaires suivants ont été mobilisés : Odynéo, IRSAM, Centre de formation ADPEP69, FGPEP, Autismo Malaga.

## PARTENAIRES BENEVOLAT

L'école l'ARFRIPS a permis à l'association de présenter aux étudiants les missions de bénévolat proposées, tout comme l'UCLY et l'Université Lyon 1 auprès de qui des axes de communication ont permis d'identifier des bénévoles.

La Métropole de Lyon est partenaire financier de l'activité bénévolat au travers de son AAP Contrat Métropolitain de Prévention et de Protection de l'Enfance, 2024.

## PARTENARIATS STRATEGIQUES

La DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), vient en appui sur l'aspect financements des projets, dans une dynamique stratégique régionale.

Des partenariats plus concrets se structurent avec l'IRSAM et d'autres partenaires opérationnels pour coordonner des actions communes.

Les actions réalisées auprès de l'ITEP du Prado et de l'Institut des Jeunes Sourds Cognin (INJS), ont permis sur le territoire d'accompagner d'autres structures du secteur à se saisir des AAP Erasmus+ .

Cette année, la Métropole de Lyon a décidé de soutenir financièrement les PEP 69/ML au travers de l'AAP International ouvert en 2024.

# LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

## PARTENAIRES STRATEGIQUES

Les PEP 69/ML, dans une démarche transversale de partage de ses connaissances et de mutualisation des

ressources a intégré un Groupe de Travail Europe au niveau de la Fédération Générale des PEP.

De même, l'association a été invitée à participer au Groupe de travail Inclusion et Diversité organisé par l'Agence Nationale du Service Civique, permettant d'œuvre de manière collective à la stratégie de l'Union Européenne en matière d'inclusion et de diversité par ses programmes de mobilité européenne.

## PARTENAIRES DE PROJETS DE PROFESSIONNELS

Plusieurs structures européennes travaillant dans le champ du handicap sont devenues des partenaires privilégiés de l'association au travers des projets de mobilité professionnelle réalisés :

- KASA PT (Portugal)
- Scuola Centrale Formazione (Italie)
- JAG (Suède)

## PARTENAIRES STRATEGIQUES

Pour le projet DIS Abilities, ce sont trois partenaires, de trois pays différents qui sont mobilisés :

- Sciara Progetti (association de théâtre et d'éducation populaire en Italie) ;
- Action Synergy (association de jeunesse en Grèce) ;
- Defoin (association de jeunesse et organisme de formation en Espagne).

# L'ORGANISATION DES MISSIONS

---

Les missions mobilité internationale et bénévolat sont portées en mutualisant un même poste en charge de la coordination des deux missions. Ainsi, plus concrètement, la mission bénévolat, même si elle prend plus de temps ETP que ce qu'elle est financée, s'autofinance par l'AAP de la Métropole de Lyon obtenue. Le reste des frais engagés sont couverts par une multitude de financements de la part de différents partenaires financiers.

## LA MISE EN ŒUVRE D'UNE MOBILITE INCLUSIVE

Voici un aperçu transversal et synthétique de l'organisation des tâches et responsabilités liées à la mission mobilité internationale, autour de 4 grands axes :

### DEVELOPPEMENT D'UN SENTIMENT DE LEGITIMITE DES PARTIES-PRENANTES

- Convaincre les institutions
- Motiver les jeunes
- Rassurer les professionnels et les familles
- Préparer les groupes
- Consolider les apprentissages
- Évaluer et faire rayonner les résultats...

### UNE MONTEE EN COMPETENCES FAVORISEE

- Sensibiliser les professionnels
- Former les acteurs médico-sociaux
- Accompagner et appuyer les démarches
- Conseiller, mettre en lien les partenaires
- Diffuser et communiquer sur les apprentissages

### EXPERIMENTATION ET FORMALISATION LES MODALITES DE COOPERATION INTERNATIONALE

- Rencontrer des partenaires
- Veiller et relayer les informations
- Connaître les territoires et les tissus d'acteurs
- Comprendre les mécaniques européennes

### CONSTRUCTION DE LA PERENNITE FINANCIERE

- Développer des outils de suivi financier
- Construire la stratégie financière dans la durée
- Identifier les Appels à Projets et subventions adaptées ; construire les réponses et dossiers
- Obtenir et suivre l'accréditation Erasmus+

## LES EVENEMENTS INDESIRABLES

### UNE DIFFICULTE LIEE AUX PARTENARIATS FINANCIERS

Les deux missions sont sujettes à des AAP obtenus autour d'actions concrètes. La mission mobilité internationale étant relativement nouvelle, elle a encore pu bénéficier pour 2024 de financements liés aux projets innovants. Ce ne sera plus le cas au cours des années futures, et il est primordial pour l'association de penser sa structuration financière, en dehors des recherches continues d'AAP qui demandent un travail de rédaction et de mise en œuvre imposants.

### UN TRAVAIL D'ACCULTURATION TOUJOURS A L'ŒUVRE

Les missions innovantes demandent, par définition, un besoin de convaincre les personnes bénéficiaires. Dans le cas des mobilités internationales, il est important de notifier la difficulté constitutive d'accès aux mobilités des personnes en situation de handicap. Cette difficulté provient principalement des postures des professionnels pouvant parfois freiner ce type de démarche, limitant ainsi l'accès à l'information des personnes directement concernées. De fait, tout un travail de création de légitimité, de facilitation et d'appui est primordial et continuellement nécessaire. L'exemple probant des AAP KA2 et des difficultés des équipes à se positionner dessus, en respectant les deadlines et les attendus démontre bien tout ce travail de déconstruction des préjugés et de montée en compétences, favorisant à termes l'accès des personnes aux dispositifs.

## ASPECTS FINANCIERS

### UNE PLURALITE DE SOURCES DE FINANCEMENT

Concrètement, les sources de financement obtenues pour l'année 2024 sont :

- AAP Erasmus+ « ACCESS EMAS » : 50 490€
- AAP Erasmus+ « Suedetermination » : 18 280€
- AAP DRAJES Evenement de valorisation et DIS Abilities : 4 000€
- AAP Erasmus+ « DIS Abilities » : 114 220€
- AAP MIL CMPPE : 5 317€

### DES POSTES FINANCIERS PLUTOT LIES A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Sur 2024, les postes de dépenses les plus importants sont :

- Hébergement et repas : 38 141€
- Transports et voyages : 21 649€
- Rémunérations des partenaires : 88 964€ (dont 61 186€ de rémunération des partenaires du projet DIS Abilities)
- Salaires de personnels : 42 368€ (dont 38 764€ de salaire de coordination des missions, et 3 604€ de valorisation des frais de Siège).

Les activités sont à l'équilibre.

Groupe 1		
<b>FRAIS MISE EN ŒUVRE</b>		
601	Soutien individuel	38 141
	<i>Soutien individuel - Séjour</i>	38 141
	<i>Soutien individuel - Visite préparatoire</i>	0
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0
	<i>Fournitures MI</i>	0
607	<i>Fournitures Bénévolat</i>	0
6242	Autres achats et fournitures	1 186
	<i>Autres achats et fournitures MI</i>	33
	<i>Autres achats et fournitures Bénévolat</i>	1 152
625	Déplacements, missions et réceptions - voyages	21 649
	<i>Voyages séjour MI</i>	17 784
	<i>Voyages visite préparatoire MI</i>	0
	<i>Déplacements, missions - Bénévolat</i>	465
	<i>Déplacements, missions - Mobilité internationale</i>	3 400
626	Frais postaux et frais de télécommunication	0
6287	Remboursement de frais	0
	<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>60 975</b>
Groupe 2		
<b>SALAIRES ET REMUNERATIONS</b>		
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - MI	88 964
64	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - Bénévolat	0
	Salaires personnel MI	23 187
631	Salaire personnel Bénévolat	2 220
645	Charges sociales	16 961
	<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>131 332</b>
Groupe 3		
<b>CHARGES GESTION LIBRE - Transversales aux missions</b>		
616	Assurances	0
617	Etudes et recherches	0
623	Communication	0
627	Services bancaires et assimilés	0
<b>CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		
658	Charges diverses de gestion courante	0
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
66	Charges financières / intérêts emprunt	0
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
678	Autres charges exceptionnelles	0
	<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III</b>	<b>192 307</b>
Groupe 4		
<b>Produits</b>		
74	Subventions d'exploitation	192 307
	<i>Subventions européennes</i>	182 990
	<i>Subventions région</i>	4 000
	<i>Subventions département</i>	0
	<i>Subventions MI et ville - MI</i>	0
	<i>Subventions MI et ville - Bénévolat</i>	5 317
	<i>Subventions FGPEP</i>	0
	<i>Fondations</i>	0
	<i>Autres produits d'exploitation</i>	0
	<b>TOTAL GROUPE IV</b>	<b>192 307</b>
	<b>Autres produits</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL GROUPE IV</b>	<b>192 307</b>
	<b>PRODUITS - CHARGES</b>	<b>0</b>

# RESSOURCES HUMAINES

---

Les activités mobilité internationale et bénévolat sont actuellement dimensionnées pour un poste, en 0,7ETP depuis septembre 2023.

## ORGANIGRAMME

### L'OUVERTURE DES MISSIONS A D'AUTRES COLLABORATIONS

L'année 2024 a été l'opportunité d'expérimenter d'autres collaborations, par l'accueil, pour 2 mois, d'une personne en stage Support à l'Action Managériale (BTS), autour de missions d'appui à la construction d'AAP, de présentation des missions à des partenaires, de suivi administratif.

De même, par un partenariat avec la MAIF, une personne est venue sur du Mécénat de Compétences au sein de l'association pour apporter son soutien au centre de ressources handicaps rares et à la Crèche Pépilou.

# PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

---

L'année 2025 va avoir comme objectif la mise en œuvre, en interne, de l'accréditation Erasmus+, et le développement, en externe de la fonction ressource sur le territoire AuRA, pour ce qui est de la mobilité internationale. Les perspectives pour le bénévolat se structurent sur un souhait de proposer des actions de sensibilisation auprès des bénévoles.

## METTRE EN ŒUVRE DES MOBILITES ET DES COOPERATIONS EUROPEENNES, CONSTRUITES PAR/AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

La construction de l'accréditation permet la mise en œuvre de mobilités en interne en gardant, dans une démarche de concertation, une posture d'accompagnement et d'aller-vers. Ainsi, l'année à venir, au travers de l'accréditation, va faciliter l'accès des établissements et services des PEP 69/ML aux mobilités européennes en leur déchargeant une grande partie du travail administratif nécessaire au portage. L'intérêt ici est d'aller-vers un souhait que les professionnels sollicitent ces mobilités à la fois comme un levier d'acculturation des professionnels et de développement du pouvoir d'agir des jeunes. Avec, portant de manière sous-jacente la volonté globale, la question transversale suivante : **comment on permet de faire que les personnes avec handicap se saisissent des mobilités européennes pour être en capacité de porter leur propre projet, au-delà du médico-social ?** Cela correspond à un changement de paradigme : ce ne sont plus les professionnels qui s'emparent des mobilités pour faire des choses, mais les personnes concernées qui mettent en place leur propre projet.

## SENSIBILISER ET ACCULTURER LES PERSONNES CONCERNÉES ET LES PROFESSIONNELS AUX MOBILITES EUROPEENNES ET A L'ACCÈS A CELLES-CI

Le travail d'ingénierie sur le territoire Auvergne Rhône Alpes a pour ambition de rendre accessibles les mobilités européennes aux personnes handicapées et aux organisations du médico-social. L'ambition plus globale est de pouvoir favoriser l'accès de manière autonome aux opportunités existantes. Les PEP 69/ML deviennent alors des ressources pour permettre la mobilité européenne des personnes. Cela implique des réflexions sur la mise en place de l'information, et l'appui au développement des projets par de la formation et de l'accompagnement.

## SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LEURS CAPACITÉS A INITIER ET METTRE EN PLACE DES MOBILITES COLLECTIVES EUROPEENNES

L'essaimage de la compétence auprès des organisations du secteur social et médico-social devient alors centrale pour permettre la montée en compétences et en autonomie dans la réalisation de leur projets. Cela passe par le positionnement des PEP 69/ML comme ressource sur le territoire en développant une offre de formation adaptée, des modules d'accompagnement/tutorat et des ressources numériques accessibles et gratuites.

## **MOBILISER LA COOPERATION EUROPEENNE POUR FAIRE AVANCER DES PROJETS D'EXPERIMENTATIONS ET DE TRANSFORMATIONS TERRITORIALES**

L'association a pour ambition de développer de manière accrue l'innovation sociale et l'ingénierie sociale en favorisant le déploiement, en interne dans un premier temps, des Partenariats de coopération. L'opportunité de ces KA2 vient s'inscrire dans un modèle de développement de co-financements permettant d'user la coopération transnationale dès l'émergence des projets locaux. Ce changement de paradigme, qui permettrait une évolution des postures en passant d'un modèle franco-français vers un modèle intégrant directement la coopération européenne, demande tout un travail d'acculturation. C'est par l'exemplarité et la réussite, entre autres du projet DIS Abilities, que d'autres projets verront le jour. Au terme de l'année 2025, l'association apprécierait fortement être en capacité de solliciter des co-financements européens lors des structurations d'innovation sociale sur son territoire.

# CONCLUSION

---

*La stabilisation de l'activité permet une institutionnalisation de celle-ci en tant qu'action innovante interne, s'ouvrant peu-à-peu vers l'externe*

Les PEP 69/ML, en pérennisant la mission mobilité internationale ont permis que celle-ci soit reconnue sur son territoire départemental, tout d'abord en interne, mais aussi depuis peu en externe. Ainsi, c'est tout ce travail minutieux d'exemplarité qui permet de légitimer les actions et de donner envie de s'y inscrire. Dans toute cette démarche interne, les actions mises en œuvre, même si elles restent sur une précarité économique des actions, ont fait preuve des impacts importants sur les publics bénéficiaires. L'ouverture de l'association vers d'autres organisations susceptibles d'être intéressées est une posture innovante à ce sujet, dans une démarche de fonction ressource territoriale. Finalement, les missions s'inscrivent dans un processus continual de développement associatif, en faveur de la transformation des pratiques en disposant d'outils innovants pour réaliser un pas de côté, se remettre en question, apprendre, rencontrer, voyager. C'est bien en ce sens que la mission s'inscrit dans le projet associatif, tout en veillant quotidiennement à donner la place aux personnes concernées dans le processus de mise en œuvre.

L'année à venir va permettre l'expérimentation de la fonction ressource sur le territoire, en se basant sur les besoins des organisations et des personnes concernées, et en tentant de structurer une offre adéquat.

# LISTE DES REDACTEURS

---

Dorian Bord, chargé de mission Mobilité Internationale et Bénévolat